

**Le 23 mars 2018**

Auvelais-Gembloux : Les communes organisent une rencontre entre Elia et les riverains

Ce 23 mars 2018, à l'initiative des autorités de la Ville de Gembloux, Elia et le bureau d'études CSD Ingénieurs ont rencontré les autorités communales et des représentants de riverains concernés par le projet « Auvelais-Gembloux ». Cette rencontre a été l'opportunité de faire un point sur la situation du dossier mais aussi l'occasion de répondre aux questions des riverains et des communes et ce, sur base des informations actuellement disponibles.

Pour rappel, le projet consiste en la construction d'une liaison aérienne 2x150 kV entre les postes électriques d'Auvelais et de Gembloux et au démontage partiel de la liaison 1x70kV existante, qui traversent les communes d'Auvelais, Jemeppe-sur-Sambre, Gembloux, Sambreville et Sombreffe. Ce projet permettra la fiabilisation du réseau électrique et garantira la sécurité d'alimentation de la région.

ELIA RÉPOND AUX QUESTIONS

Ce 23 mars 2018 et à l'initiative des autorités communales de Gembloux, une rencontre a été organisée entre les communes concernées par le projet, les représentants des riverains, Elia et le bureau d'études CSD Ingénieurs. Cette rencontre a été l'opportunité de présenter l'état des lieux du projet mais aussi l'occasion de répondre aux questions des riverains et des communes et ce, sur base des informations actuellement disponibles.

Afin que l'étude des incidences sur l'environnement (EIE) puisse constituer un véritable outil d'aide à la décision pour tous les acteurs, CSD Ingénieurs, bureau d'études indépendant et agréé, complète son analyse sur l'ensemble des variantes à l'étude. Ce travail méthodique nécessite des échanges d'informations techniques entre les ingénieurs Elia et le bureau d'études. Cela s'avère nécessaire afin de disposer, d'ici quelques mois, d'une étude complète prenant en compte toutes les alternatives possibles et leurs incidences, y compris les alternatives souterraines.

UN PROJET EN COURS D'ÉTUDE

Certes certaines questions des riverains restent, à ce stade, sans réponse et Elia comprend que cela puisse engendrer une certaine frustration. Par ailleurs, Elia rappelle ses engagements :

- disposer d'une EIE de qualité, robuste et réaliste afin d'être un outil d'aide à la décision pour toutes les parties.
- prendre le temps d'analyser les conclusions de l'EIE et les recommandations formulées, d'intégrer cela aux autres éléments à prendre en compte lors du développement des infrastructures afin de proposer un projet qui réponde de la manière la plus adéquate aux objectifs qui lui sont déterminés.
- présenter aux riverains et aux communes un éventuel dossier de demande de permis d'urbanisme et les conclusions de l'EIE.

En plus des informations disponibles sur le site d'Elia (www.elia.be), un numéro gratuit (0800/18 002) et une adresse E-mail (riverains@elia.be) sont à disposition des riverains pour toute question relative au projet.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter

Responsable communication projets – Julien Madani - +32 478 63 28 39 – julien.madani@elia.be